

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN RI-RTF

Nom de l'établissement : Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

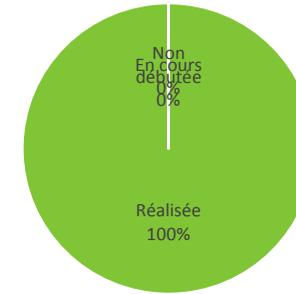
Programme-service : Soutien à l'autonomie des personnes âgées

Région : Laurentides

Date de la visite : 31 août, 1er et 2 septembre 2016

Première reddition de comptes : 31 août 2018

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	4	4
Les activités de la vie quotidienne	0	0	2	2
Des lieux adaptés	0	0	2	2
Total	0	0	8	8

THÈME 1 : LES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES

	Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
			31 août 2017			31 août 2018		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer la promotion des droits des usagers.	31 août 2017	X					X
2	Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens afin de développer une procédure d'élaboration et de révision des plans d'intervention des usagers et en assurer le suivi.	31 décembre 2017	X					X
3	Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens pour mettre en place des modalités et des procédures afin de répondre aux normes de qualité ministérielles.	31 août 2018	X					X
4	Le MSSS recommande que l'établissement élabore les procédures nécessaires au suivi professionnel des usagers au regard de toutes les étapes de leur placement dans une ressource.	31 août 2018	X					X

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		31 août 2017			31 août 2018		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée

THÈME 2 : LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE

5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que les ressources assurent davantage le bien-être des usagers et qu'elles encouragent leur développement ou le maintien de leurs acquis.	31 décembre 2017	X					X
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens pour améliorer les activités de loisir.	31 août 2017	X					X